

Les élus FCPE informent dès à présent les parents via CE de leurs soirées déguisée ( le 1<sup>er</sup> avril ) et « Jeux de société » ( le 7 mai ).  
Ils rappellent également que pour l'opération « cabas » menée en lien avec l'école, les retardataires peuvent encore se manifester.

#### 6. Festivités et sorties

- Dans chaque classe la semaine du goût a été organisée selon le projet de l'enseignante. Une page correspondante sera présente dans la gazette à venir.
- A Noël un spectacle de la compagnie Agogo sera offert aux enfants. Nous assisterons bien sûr à la venue de papa Noël. D'ailleurs l'école cherche toujours un papi susceptible d'être intéressé par ce rôle.
- En janvier vous sera présentée la chorale de l'école suivie d'une dégustation de galettes des rois.
- Les élèves de GS sont allés au musée voir l'exposition d'Alechinsky.
- En début d'année ils assisteront également à un spectacle de danse au Pavillon Noir à Aix en Provence.
- Le carnaval cette année se fera dans l'école le jour de mardi gras avec déguisement libre, bataille de confettis et goûter préparé en classe par les enfants.
- Au printemps nous recevrons une troupe africaine pour danser et jouer du djembé.
- En mai toutes les classes se rendront au musée Granet pour diverses expositions suivant l'âge des enfants.

La directrice et son équipe remercient les parents qui, par leur aide à la coopérative, permettent l'organisation de toutes ces activités précédemment citées. Cet effort de plus demandé aux familles en septembre ( où les sollicitations sont nombreuses ) est un vrai acte solidaire puisque tous les enfants en sont les bénéficiaires. Pour faciliter ce don il sera envisagé à la rentrée prochaine de proposer quelques aménagements ( cotisation en octobre plutôt qu'en septembre, montant proposé dégressif si plusieurs enfants dans l'école ... )

M. Manificier clôture le CE en annonçant les aménagements futurs de Coudoux. En effet, compte tenu de l'accroissement de la population, les écoles et la cantine sont sous-dimensionnées. Une demande d'aide au financement a été faite au Conseil général pour un projet d'agrandissement et/ou de reconstruction des divers bâtiments. Ce projet sera établi courant 2012 et dès lors activé par tranches. Un cahier des charges doit être fourni par la municipalité pour l'établissement de ce projet. Sur ce point un groupe de travail se réunit le 30 septembre puis le 9 décembre en présence des architectes. Y sont représentées les familles via des parents d'élèves, la municipalité et les écoles via les directrices.

Levée de la séance : 20h30.

La directrice remercie tous les participants et souhaite pour cette année la continuité de bons échanges pour l'école.

Signatures :  
Les parents élus

FCPE - ROMISCH C. M.



PEEP - LEVANTI S. M.



La mairie



L. Manificier.

La directrice



ECOLE MATERNELLE HENRI BOSCO  
13111 COUDOUX

## COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 19 NOVEMBRE 2010

#### Personnes présentes:

##### **La municipalité Les parents élus**

M. MANIFACIER, Adjoint à l'enfance.

M. BERUTTO ( FCPE )

Mme CHANDELIER ( FCPE )

Mme LAGOZNY ( PEEP )

Mme LEVANTI ( PEEP )

Mme ROMISCH ( FCPE )

Mme BALZANO ( directrice )

Mme DEBES

Mme DOTTI

Mme LOPEZ

Mme NOEL

Mme SACHET

##### **Les ATSEM**

Mme ALEXANDRE

Mme BORDEAU

Mme CADET

Mme CHAILLAN

Mme PALAZZO

La directrice annonce les résultats des élections des représentants des parents d'élèves pour l'année scolaire 2010/2011. On note une très bonne participation de 60,2 %.

3 sièges sont pourvus par la FCPE, 2 sièges par la PEEP.

Elle félicite les parents élus pour ces résultats et remercie l'ensemble des parents pour leur mobilisation.

#### 1. Le règlement intérieur de l'école.

Il est voté et accepté à l'unanimité par le Conseil d'Ecole. Il sera collé dans le cahier de vie de chaque enfant. Il doit être lu et visé par les parents.

Une demande supplémentaire de la directrice concerne le fait d'éviter de donner le goûter dans les couloirs de l'école, dès la sortie des classes, pour des questions d'hygiène et de propreté des locaux.

#### 2. Point sur la rentrée 2009

- 144 élèves fréquentent actuellement l'école maternelle. Ils sont répartis en 5 classes. 29 élèves de PS dans la classe de Mme Balzano et Mme Noël.

- 28 et 29 élèves de PS/MS respectivement dans les classes de Mme Debes, Mme Dotti et l'enseignante effectuant leur quart de décharge, Mme Noël.

- 29 élèves de MS/GS dans la classe de Mme Lopez.

- 29 élèves de GS dans la classe de Mme Sachet.

- A la rentrée 2009, tous les enfants nés en 2007, habitant la commune, ont été scolarisés. Aucune nouvelle dérogation n'a été accordée cette année en maternelle. M. Manificier annonce qu'il existe 25 dérogations sur l'ensemble du groupe scolaire à ce jour. Pour la rentrée 2010, les seuils d'ouverture de classes doivent être fixés courant janvier.

De plus nous ne disposons pour l'instant d'aucune nouvelle information concernant la scolarisation des enfants nés en 2008 mais n'ayant pas encore leurs 3 ans le jour de la rentrée. La directrice attendra de l'Inspection d'Académie des informations précises à ce sujet avant de programmer les futures inscriptions, afin d'informer au mieux les familles. Elle rappelle également que seule la date de naissance des enfants compte pour déterminer la priorité d'entrée à l'école maternelle.

- Une consultation Nationale, sur la problématique des rythmes scolaires, est lancée sur le Net depuis le 14 septembre 2010 ( information affichée devant les portes des classes ). Chaque famille est appelée à donner son avis. L'équipe éducative souhaite quant à elle pouvoir se concerter sur ce sujet afin de faire part aux instances concernées de leurs observations en tant que professionnels de la petite enfance. Les parents élus PEEP s'interrogent sur les « marges de manœuvre » propres au conseil d'école face à une décision nationale et proposent une consultation des divers partenaires pour apporter un point de vue local à cette réflexion. Cette proposition n'est pas retenue.

- L'organisation du service minimum, en cas de grève, a soulevé le problème de la réquisition du personnel ATSEM de l'école. Les instances concernées ( mairie et école ) réfléchissent à une solution pour assurer à la fois l'accueil des enfants des classes d'enseignants grévistes et la sécurité des enfants qui vont à l'école.

- L'aide personnalisée se poursuit cette année à raison de 3 fois 30 min par semaine de 12h50 à 13h20. Pour l'instant seuls des enfants de moyennes et grandes sections sont concernés. Plus tard dans l'année un soutien, axé sur le langage, pourrait être proposé aux élèves de petite section ( la priorité reste toutefois chez ces jeunes enfants le besoin de sommeil ).

### **3. Travaux, Hygiène et Sécurité**

- Mme la directrice a rencontré l' élu à la sécurité, M. Roux, en ce qui concerne l'établissement du PPMS ( le Plan Particulier de Mise en Sécurité concerne les risques majeurs auxquels est soumise la commune ). Suite à l'élaboration de ce PPMS, un exercice de confinement devrait être réalisé pour les élèves ainsi qu'une information à destination des parents de l'école.

- Les travaux réalisés durant l'été et depuis la rentrée concernent :
  - la rénovation de la classe de Mme Dotti ;
  - l'aménagement de la 6<sup>ème</sup> classe en dortoir ;
  - le raccordement de l'école à la nouvelle chaudière ;
  - l'isolation du toit de la salle d'accueil.

Reste à planifier :

- l'alimentation de l'école en eau chaude ( en cours ) ;
- l'installation d'un présentoir à torchons supplémentaire dans les sanitaires ;
- le remplacement du jeu extérieur supprimé pour des raisons de vétusté ;
- la peinture des cabanes en bois de la cour pour leur maintien en état ;
- la pose d'un crépi sur les poteaux du portail de la cour ;
- le remplacement du carrelage en bordure des marches le long des classes ;
- la réfection l'été prochain de la peinture de la classe 3.

- L'espace Cotella est fonctionnel depuis la rentrée. L'école maternelle profite de ces locaux pour les interventions des divers projets ( intervenants musique, mosaïque ). De plus, après son aménagement, l'ancien dortoir de l'espace Cotella sera utilisé par l'école pour les séances de projection de diapositives ainsi que pour les activités de danse. Le périscolaire du soir se fait également dans les locaux de l'ALSH depuis la rentrée.

En échange l'ALSH partage le dortoir de l'école maternelle les mercredis et lors des vacances scolaires.

La directrice souligne la bonne entente actuelle entre l'ensemble des personnels partageant ces lieux.

### **4. Organisation du temps périscolaire**

Les parents FCPE élus soulèvent deux problèmes concernant la nouvelle installation du périscolaire du soir dans les locaux de l'espace Cotella.

Un premier point concerne l'échange des informations école/familles. Après discussion il ressort que le nombre d'enfants fréquentant la garderie matin et soir chaque jour de la semaine est infime (heureusement d'ailleurs !). Ces parents, qui n'ont jamais accès à l'école, doivent prendre contact avec l'enseignante de la classe de leur enfant afin de trouver la solution la plus adaptée à leur situation ( appel téléphonique en cas d'information urgente, parent référent de la classe ... ). Plus généralement la directrice rappelle que le cahier de vie est un véritable cahier de liaison école/famille et inversement. D'autre part les enseignantes sont toujours disponibles pour un RDV après la classe afin de répondre aux demandes des parents et leur montrer le travail qui y est effectué. De plus une gazette biannuelle, inscrite au projet d'école, verra le jour cette année, récapitulant l'ensemble des activités menées à l'école dans chaque classe.

L'école est également en attente de la mise en fonction de l'espace informatique au centre Cotella afin de bénéficier d'une formation par l'Inspection Départementale pour la création d'un site d'école accessible à toutes les familles.

De l'avis de M. Manificier et de parents élus il semble que les familles doivent également faire un effort pour prendre le temps de lire tous les affichages ( ils sont nombreux ) devant les classes.

Le second point d'inquiétude des parents concerne l'aménagement sommaire de la cour de l'espace Cotella. Les commandes, effectuées par le périscolaire de jeux extérieurs et intérieurs, sont arrivées récemment et permettent aux ATSEMs de proposer davantage aux enfants. Elles rappellent également que le mobilier de l'ALSH est à leur disposition. La télévision ayant été également transférée à l'ALSH, les ATSEMs lancent un appel aux parents concernant le don de DVD pour enfants. Par contre, pour des raisons d'hygiène, elles ne souhaitent pas l'utilisation de coussins ou tapis comme cela est proposé par un parent élu.

En ce qui concerne l'inscription des enfants en cantine et garderie, le badge chaque jour fait foi. Les ATSEMs préfèrent toutefois doubler la précaution avec la liste présente devant chaque classe. Elles remercient les parents de jouer le jeu cette année.

Les listes pouvant être éditées via l'ordinateur de la directrice les petits soucis de début d'année devraient disparaître. En compensation la directrice demande que quelques ramettes supplémentaires de papier soient fournies à l'école.

### **5. Les projets de l'école maternelle.**

- Poursuite des interventions « Musique » avec l'intervenante Laure Kling-Slimi et « Bibliothèque » avec Mme Poetto Muriel.
- Poursuite du projet d'habillage du mur de la cour sur le thème de « la mosaïque des saisons » avec l'intervention de Mme Godiot ( enseignante bénévole retraitée ).
- Maintien des deux cycles « vélo » et « Jeux de société » dans chaque classe.
- Edition biannuelle de la gazette de l'école maternelle.
- Reprise des échanges entre les élèves de GS et ceux relevant du milieu du handicap à l'IMP des Parons.
- Préparation d'un spectacle de fin d'année alliant Danse, Musique et Chant sur le thème de l'Afrique.